

EDF OBLIGATION d'ACHAT

Accord de Rattachement au Périmètre RPD d'un Site d'injection pour lequel le RE est désigné dans un contrat d'accès au réseau de distribution ou de Service de Décompte

ELECTRICITE DE FRANCE, Société Anonyme, au capital de 1 551 810 543 euros, dont le siège social est situé 22-30 avenue de Wagram 75008 PARIS, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 552 081 317,

en sa qualité de Responsable d'Équilibre, titulaire d'un Accord de Participation N° RE_1307-0629 conclu avec RTE en date du 12/06/2013, et d'un contrat GRD-RE N° Contrat 541 B conclu avec Enedis en date du 01/07/2013,

représentée par Mme/M _____¹, dûment habilité (e) à cet effet,

d'une part

et

_____²,

société _____³ au capital de _____ euros⁴, dont le siège social est situé à

_____⁵

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de _____⁶ sous le

numéro _____⁷,

représentée par Mme/M _____⁸, dûment habilité(e) à cet effet,

d'autre part

conviennent que :

[début 1^{er} site concerné par l'accord de rattachement]

le Site d'Injection de _____⁹, titulaire du contrat _____¹⁰ N° _____¹¹ avec le GRD en date du _____¹² immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de _____⁶ sous le numéro _____¹³

le Site d'Injection de _____⁹, titulaire du _____¹⁴ N° _____¹¹ conclu ou en cours de conclusion (nouveau site) avec le GRD en date du _____¹²

va être rattaché au Périmètre RPD du Responsable d'Équilibre EDF OA. La date de ce rattachement souhaitée est le ____/____/____¹⁵ sous réserve de l'application des modalités du contrat d'accès au RPD ou de Service de Décompte.

¹ Prénom et Nom du signataire EDF.

² Nom complet de la société ou du particulier.

³ Forme sociale de la société.

⁴ Indiquer le montant du capital, en euros.

⁵ Adresse complète de la société ou du particulier.

⁶ Renseigner le nom de la ville.

⁷ Renseigner le n° SIRET du siège pour les sociétés.

⁸ Prénom et nom du représentant du producteur.

⁹ Nom et adresse du site de production.

¹⁰ Indiquer si CARD-i pour les sites BT>36kVA et HTA ou CAE/CRAE pour les sites BT<36kVA, ou CSD/CSC.

¹¹ Renseigner obligatoirement le n° de contrat d'accès au réseau ou le n° de convention de service de décompte conclu ou en cours de conclusion.

¹² Renseigner la date de signature du contrat d'accès au réseau ou le contrat de service de décompte, si celle-ci est disponible.

¹³ Renseigner le n° SIRET de l'installation.

¹⁴ Indiquer si contrat de Service de Décompte ou convention de service de comptage.

¹⁵ Le dernier signataire renseigne la date du rattachement.

1) Préciser à quelle filière appartient l'installation de production qui sera rattachée au Périmètre-RPD :

- Thermique non renouvelable
- Hydraulique
- Solaire
- Eolien
- Bioénergies¹⁶
- Autre :

2) Préciser quelle mesure porte le rattachement et sera affectée au Périmètre-RPD (*)¹⁷ :

- L'énergie injectée au point de livraison
- La totalité de l'énergie produite par l'installation de production

(*) : lorsque l'énergie affectée au Périmètre d'Equilibre est le résultat d'un traitement de plusieurs mesures, la formule de calcul est précisée et le schéma de comptage est joint à l'accord de rattachement.

_____ ² s'engage à avoir vérifié que le moyen de production concernée par le rattachement fait l'objet d'un contrat d'accès au RPD ou de Service de Décompte valable et dispose d'un dispositif de comptage compatible avec la reconstitution des flux.

[fin 1er site concerné par l'accord de rattachement]

[Ajouter autant de mention qu'il y a de site concerné par le présent accord de rattachement]

Dans le cadre de cet accord, relativement à l'accès aux données de comptage*:

1) Par le présent document, _____ ² autorise, dès à présent, EDF à accéder aux données de comptage du(des) Site(s). A cet effet, et selon la technologie de relevé mise en œuvre par le GRD, _____ ² autorise le GRD, dès réception du présent document, à transmettre à EDF, les informations, actuelles et futures, permettant de réaliser les opérations de télérelève (la marque du compteur électrique, le numéro de téléphone, les identifiants actuels et futurs, la formule de comptage éventuelle, le tableau à relever éventuel, le facteur de correction éventuel) ou à permettre la souscription aux services d'accès aux données :

- Oui Non

(Ne cocher l'option N°2 que s'il a été répondu Oui à l'option N°1)

2) Par le présent document, EDF demande au GRD, dès réception du présent document, conformément à l'autorisation de _____ ², la transmission des informations, actuelles et futures permettant de réaliser les opérations d'accès aux données de comptage :

- Oui Non

*Le GRD modifie systématiquement les codes d'accès au compteur lors du rattachement à un nouveau Responsable d'Equilibre.

Fait en 2 exemplaires originaux (ou trois en cas de signature électronique),
à _____, le _____ ¹⁸,

Pour (RE EDF),
(Nom et Fonction du représentant)

Pour _____ ²
(Nom et Fonction du représentant)

Signature et Cachet

Signature et Cachet

¹⁶ Biogaz, Biomasse

¹⁷ Le producteur coche la case concernée : la première correspond au cas général, la seconde est à cocher dans le cas particulier d'un raccordement en décompte

¹⁸ Date indiquée par le dernier signataire

Référence : E-FC2
Agence AOA

Contrat d'achat n°

01/06/2020

Diffusion : une copie par mail au Producteur, une copie par mail à l'agence ARD et l'original pour EDF Département AOA.